

# Code de vie : École Notre-Dame



DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE	RÈGLES	PRIVILÈGES POSSIBLES
<p><b>DROIT À L'ÉDUCATION</b> J'ai le <b>droit</b> de recevoir une éducation de qualité permettant le développement de ma personnalité et de mon autonomie.</p> <p>J'ai le <b>devoir</b> de fournir un effort personnel dans mon apprentissage et de développer au mieux mes capacités.</p>	<p>1- Je dois faire le travail demandé.</p> <p>2- Je dois arriver à temps à mes cours avec tout mon matériel.</p>	<p><b>CONSEQUENCES POSSIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Activité spéciale pour les élèves respectueux du Code de vie</li> <li>Sortie spéciale</li> </ul>
<p><b>DROIT À LA PROTECTION</b> J'ai le <b>droit</b> à la protection et à la sécurité.</p> <p>J'ai le <b>devoir</b> de collaborer avec les intervenantes et les intervenants de l'école (sécurité).</p>	<p>3- Je règle mes conflits pacifiquement.</p> <p>4- J'adopte un comportement calme.</p> <p>5- Au signal, je prends et garde mon rang.</p> <p>6- Je circule sans déranger.</p> <p>7- J'observe les règles de sécurité.</p> <p>8- Je suis responsable de mon environnement et du matériel mis à ma disposition (école et autrui).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêt d'agir et retrait pour réflexion</li> <li>Gestes réparateurs (voir au verso)</li> <li>Avertissement verbal</li> <li>Communication avec les parents (Appel, fiche de comportement ou de réflexion, appel par l'enfant)</li> <li>Perte d'un privilège</li> <li>Retrait ou Retenue, Travail supplémentaire</li> <li>Annulation de la récréation avec travail à faire</li> <li>Rencontre avec l'enseignant ou l'enseignante</li> <li>Rencontre avec les parents, rencontre avec la direction, parent vient chercher son enfant à l'école</li> <li>Mise en place d'une fiche de comportements avec conséquences annoncées</li> <li>Référence à des services internes ou externes</li> <li>Suspension interne ou externe avec travail à faire</li> <li>Toutes autres mesures pertinentes</li> </ul>
<p><b>DROIT DE PROPRIÉTÉ</b> J'ai le <b>droit</b> de posséder des biens respectés par tous.</p> <p>J'ai le <b>devoir</b> de respecter mon école et les biens qu'on y trouve de même que les objets personnels des autres.</p>	<p>9- Je respecte les personnes qui m'entourent par mes gestes et mes paroles en tout temps et en tout lieu.</p> <p>10- J'obéis aux consignes de l'adulte.</p> <p>11- Je respecte mon corps et ma santé en portant des vêtements appropriés et décents.</p> <p>12- J'apporte des aliments sains et nutritifs à l'école.</p>	<p><b>NB :</b> La ou les conséquences sont en fonction de la gravité et la fréquence des gestes posés.</p>
<p><b>Copie à conserver à la maison pour consultation</b></p>		

## EXEMPLES DE GESTES RÉPARATEURS :

---

### Définitions (Le Petit Larousse 1994) :

**Réparation :** Action de réparer quelque chose d'endommagé. Action de réparer une faute commise.

**Réparer :** Faire disparaître un mal ou atténuer les conséquences.

- Je m'explique calmement, j'avoue mes erreurs et je présente mes excuses.
- Avec la permission de mes parents, je retourne à la maison et je reviens à l'école propre et habillé convenablement.
- Je reprends le temps perdu.

- Je répare ce que j'ai endommagé.
- Je refais le trajet en marchant calmement.
- Je fais ou je complète mon devoir durant un temps libre ou une période d'activité-récompense.
- J'évite de me placer à côté de celui ou celle avec qui je dérange.

- Je recommence un travail mal présenté et je le remets le lendemain matin.
- Je pose un geste d'amitié envers autrui.
- Sous forme de contrat écrit, je m'engage à mieux participer.

\*\*\*\*\*

**AVIS IMPORTANT :** Dans la mesure où l'école se doit de s'assurer que tous sont en sécurité durant les heures de classe. Dans la mesure où l'école reçoit quelques élèves présentant parfois des comportements jugés inadmissibles (Ex. troubles graves du comportement). L'école se réserve le droit d'utiliser certaines techniques, pour lesquels les intervenants auront été formés, lors d'arrêts d'agir afin de protéger les enfants contre les autres et contre eux-mêmes. L'utilisation de l'isolement pourrait aussi être appliquée en accord avec le plan d'intervention de l'élève et les règles d'encadrement approuvées pour une telle démarche. Les parents seront informés des actions entreprises par l'école dans ces situations exceptionnelles.

*Dans le cas où un élève présentait un comportement préjudiciable, même après avoir obtenu le suivi nécessaire et les interventions possibles, il pourrait être expulsé par le Comité exécutif de la CS du Fer conformément à l'article 96.27 de la L.I.P.*

---

## ENGAGEMENT AU CODE DE VIE

---

Je comprends que ce Code de vie a été travaillé par le personnel de l'école et approuvé par le Conseil d'établissement. J'accepte ces règles et conséquences possibles. Je m'engage à les respecter et à assumer la responsabilité de mes choix (actions et paroles). Je comprends qu'aucune activité organisée à l'école n'est acquise d'avance et que la perte du privilège de participer à celles-ci demeure une conséquence possible.

---

Signature de l'élève

Signature du parent

Signature de l'enseignante(e) titulaire

Philippe Maloney

Signature de l'éducatrice

Signature des spécialistes et de la Direction

Date

# Code de vie : École Notre-Dame



DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE	RÈGLES	PRIVILÈGES POSSIBLES
<b>DROIT À L'ÉDUCATION</b> J'ai le <b>droit</b> de recevoir une éducation de qualité permettant le développement de ma personnalité et de mon autonomie.  J'ai le <b>devoir</b> de fournir un effort personnel dans mon apprentissage et de développer au mieux mes capacités.	1- Je dois faire le travail demandé.  2- Je dois arriver à temps à mes cours avec tout mon matériel.	<b>PRIVILÈGES POSSIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Activité spéciale pour les élèves respectueux du Code de vie</li> <li>Sortie spéciale</li> </ul>
<b>DROIT À LA PROTECTION</b> J'ai le <b>droit</b> à la protection et à la sécurité.  J'ai le <b>devoir</b> de collaborer avec les intervenantes et les intervenants de l'école (sécurité).	3- Je règle mes conflits pacifiquement. 4- J'adopte un comportement calme. 5- Au signal, je prends et garde mon rang. 6- Je circule sans déranger. 7- J'observe les règles de sécurité.	<b>CONSÉQUENCES POSSIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêt d'agir et retrait pour réflexion</li> <li>Gestes réparateurs (voir au verso)</li> <li>Avertissement verbal</li> <li>Communication avec les parents (Appel, fiche de comportement ou de réflexion, appel par l'enfant)</li> <li>Perte d'un privilège</li> <li>Retrait ou Retenue, Travail supplémentaire</li> <li>Annulation de la récréation avec travail à faire</li> <li>Rencontre avec l'enseignant ou l'enseignante</li> <li>Rencontre avec les parents, rencontre avec la direction, parent vient chercher son enfant à l'école</li> <li>Mise en place d'une fiche de comportements avec conséquences annoncées</li> <li>Référence à des services internes ou externes</li> <li>Suspension interne ou externe avec travail à faire</li> <li>Toutes autres mesures pertinentes</li> </ul>
<b>DROIT DE PROPRIÉTÉ</b> J'ai le <b>droit</b> de posséder des biens respectés par tous.  J'ai le <b>devoir</b> de respecter mon école et les biens qu'on y trouve de même que les objets personnels des autres.	8- Je suis responsable de mon environnement et du matériel mis à ma disposition (école et autrui).	<b>NB :</b> La ou les conséquences sont en fonction de la gravité et la fréquence des gestes posés.
<b>DROIT AU RESPECT</b> J'ai le <b>droit</b> d'être respecté.  J'ai le <b>devoir</b> d'accorder aux autres tout le respect qui leur est dû.	9- Je respecte les personnes qui m'entourent par mes gestes et mes paroles en tout temps et en tout lieu. 10- J'obéis aux consignes de l'adulte. 11- Je respecte mon corps et ma santé en portant des vêtements appropriés et décents. 12- J'apporte des aliments sains et nutritifs à l'école.	

**Copie à signer et à retourner à l'école**

## EXEMPLES DE GESTES RÉPARATEURS :

---

### Définitions (Le Petit Larousse 1994) :

**Réparation :** Action de réparer quelque chose d'endommagé. Action de réparer une faute commise.

**Réparer :** Faire disparaître un mal ou atténuer les conséquences.

- Je m'explique calmement, j'avoue mes erreurs et je présente mes excuses.
- Avec la permission de mes parents, je retourne à la maison et je reviens à l'école propre et habillé convenablement.
- Je reprends le temps perdu.

- Je répare ce que j'ai endommagé.
- Je refais le trajet en marchant calmement.
- Je fais ou je complète mon devoir durant un temps libre ou une période d'activité-récompense.
- J'évite de me placer à côté de celui ou celle avec qui je dérange.

- Je recommence un travail mal présenté et je le remets le lendemain matin.
- Je pose un geste d'amitié envers autrui.
- Sous forme de contrat écrit, je m'engage à mieux participer.

\*\*\*\*\*

**AVIS IMPORTANT :** Dans la mesure où l'école se doit de s'assurer que tous sont en sécurité durant les heures de classe. Dans la mesure où l'école reçoit quelques élèves présentant parfois des comportements jugés inadmissibles (Ex. troubles graves du comportement). L'école se réserve le droit d'utiliser certaines techniques, pour lesquels les intervenants auront été formés, lors d'arrêts d'agir afin de protéger les enfants contre les autres et contre eux-mêmes. L'utilisation de l'isolement pourrait aussi être appliquée en accord avec le plan d'intervention de l'élève et les règles d'encadrement approuvées pour une telle démarche. Les parents seront informés des actions entreprises par l'école dans ces situations exceptionnelles.

*Dans le cas où un élève présentait un comportement préjudiciable, même après avoir obtenu le suivi nécessaire et les interventions possibles, il pourrait être expulsé par le Comité exécutif de la CS du Fer conformément à l'article 96.27 de la L.I.P.*

---

## ENGAGEMENT AU CODE DE VIE

---

Je comprends que ce Code de vie a été travaillé par le personnel de l'école et approuvé par le Conseil d'établissement. J'accepte ces règles et conséquences possibles. Je m'engage à les respecter et à assumer la responsabilité de mes choix (actions et paroles). Je comprends qu'aucune activité organisée à l'école n'est acquise d'avance et que la perte du privilège de participer à celles-ci demeure une conséquence possible.

---

Signature de l'élève

---

Signature du parent

---

Signature de l'enseignante(e) titulaire

---

Philippe Malenay

---

Signature de l'éducatrice

---

Signature des spécialistes et de la Direction

---

Date